

Le temps du malaise, de la censure et du mythe

MANŒUVRE H (ELVÉTIE) (4)

Dans l’immédiat après-guerre, la Suisse doit justifier sa neutralité en façonnant un récit qui nécessite un intense travail de censure. L’épisode de la collaboration du général Guisan avec l’armée française fait figure de tabou. Cette fois-ci, ce sont les Alliés qui vont pourtant refaire surgir les documents en attestant l’existence

FRÉDÉRIC KOLLER

«J’étais hier à Genève quand la nouvelle de la capitulation allemande s’est répandue. Presque aussitôt, la population, en liesse, s’est ruée sur les petits drapeaux alliés. Ce qui choquait, c’était l’allure de gigolos qui avaient vu la libération de Paris aux «actualités» et qui, juchés sur des camions, parcouraient les rues avec des clameurs triomphantes. Comme cela paraît aujourd’hui déplacé, où l’on n’a pas vraiment souffert, où le sang n’a pas coulé!» En date du 8 mai 1945, Bernard Barbey, désormais chef de l’état-major particulier du général Guisan prend soin de saisir l’atmosphère d’une journée historique. L’officier note encore: «Dans les discours de ce soir, où il y a des choses fortes et belles, sans doute, on s’étonne de trouver des allusions à l’assurance-vieillesse et à la législation agraire. Est-ce possible, dans un jour où le pays le plus miraculeusement épargné d’Europe célèbre la fin de la guerre mondiale? A l’étranger, les gens qui nous aiment – ou ceux qui nous jalourent – pourront penser de nous: «En voilà qui ne perdent pas le nord...»

CE FUT UN COUP DE GÉNIE MARKETING DU CONSEIL FÉDÉRAL

SACHA ZALA, HISTORIEN

Ce récit avait débuté le 30 août 1939, avec les «allers et retours» à Paris du major Bernard Barbey, alors agent de liaison du général Guisan auprès de l’état-major français. Il préparait la «manœuvre H», ce plan secret de coopération franco-suisse en cas d’intervention allemande raconté dans un livre paru en 1967. En 1948, l’homme de lettres au civil avait publié un premier journal de guerre intitulé «P. C. du général». Un témoignage soumis à la censure de l’armée et du Conseil fédéral. Toute mention relative à ce plan avait été expurgée. Le livre remporta un joli succès, et

participa de l’immense popularité du général Guisan après guerre.

Alors que le conflit s’achève sur le continent, les Suisses partagent le soulagement européen qui accompagne l’anéantissement du nazisme. La population se réjouit de la fin des privations et de l’éloignement de la menace qui, dans les esprits, passe du jour au lendemain de Berlin à Moscou. Mais, comme le pressent Barbey, ces cris de victoire vont vite faire place au malaise. La Suisse a été épargnée. Mais elle n’est ni dans le camp des vainqueurs, ni dans celui des victimes. Et les Alliés s’interrogent sur sa neutralité. Les relations avec le Reich sont questionnées, à l’exemple du commerce d’or. Des avoirs suisses aux Etats-Unis sont confisqués. Les autorités vont devoir s’expliquer. Berne est sur la défensive. Pour justifier ce «Sonderfall», le Conseil fédéral va promouvoir le récit d’une neutralité dite intégrale, incarnée par le réduit national, symbole de résistance dont le héros est le général Guisan. Avec la providence, voilà ce qui a «miraculeusement» épargné les Suisses.

Aucune preuve de la «manœuvre H»

Avant cela, en coulisses, certains à Berne voudraient lever un dernier doute: le général Guisan a-t-il oui ou non pactisé avec la France? L’état-major de l’armée comme plusieurs conseillers fédéraux ont peu goûté les méthodes du général qui créa une forme de pouvoir parallèle avec un état-major personnel. Fin 1945, l’auditeur en chef de l’armée propose de demander au général un rapport détaillé sur la question. Une majorité du Conseil fédéral y semble favorable. Mais le nouveau chef du Département politique, Max Petitpierre, y met son veto: «Mieux vaut ne pas obliger le Général à mentir, éventuellement», déclare-t-il lors de leur séance du 15 janvier 1946. Karl Kobelt, patron du Département militaire, est toutefois autorisé à interpellé Guisan. «Fumisterie», note le retraité en marge de la lettre reçue du conseiller fédéral à propos de l’«affaire des papiers de La Charité». «Il n’était pas encore prêt à abattre son jeu, même devant le Conseil fédéral», note son biographe Willi Gautschi. Il n’existe alors, aux yeux des autorités, toujours aucune preuve de la «manœuvre H», encore moins une reconnaissance publique.

Dans les mois suivant, la Suisse va spectaculairement redresser la situation. En mai 1946, l’Accord de Washington signé entre la Suisse et

les Alliés solde les différends économiques résultant de la guerre. Il est qualifié de «miracle diplomatique» par l’un des négociateurs suisses, William Rappard. Le gel des avoirs allemands en Suisse, puis le Don suisse pour la reconstruction de l’Europe vont participer de l’amélioration de l’image du pays. A partir de 1947, c’est toutefois la Guerre froide qui amène le camp des démocraties à ménager la Suisse. N’est-elle pas un membre de la famille? Le projet d’un «Livre blanc» visant à apporter «la preuve que notre pays est utile en restant neutre» est par contre abandonné. Destiné à l’étranger, ce travail de propagande (mettant en avant les services humanitaires et de bons offices tout

en passant sous silence les aspects problématiques) n’est pas sans risque d’éveiller les accusations d’opportunisme. Le renoncement d’adhérer à l’ONU enterrera définitivement l’idée.

Sur le plan interne, toutefois, la trilogie Guisan-réduit-neutralité face au nazisme est peu à peu érigée en mythe d’une résistance nationale. Pour garantir la doxa, les recherches sur la Deuxième Guerre mondiale seront censurées durant deux décennies. Au milieu des années 1950, la Suisse officielle se raconte des histoires, la population est prête à y adhérer. C’est alors que la «manœuvre H» menace une nouvelle fois de perturber cette quiétude. Le «danger» vient à présent d’outre-Atlantique.

Avril 1945: dans leur progression vers Berlin, les troupes alliées s’emparent à Meisdorf, petite ville de Saxe-Anhalt, des archives du Ministère allemand des affaires étrangères. Fuyant l’avancée soviétique, les responsables de ces documents s’étaient lancés dans leur destruction. Washington et Londres mettent la main sur 400 tonnes de matériel, des dizaines de milliers de dossiers qui remontent au début du siècle. Bientôt rejoints par leurs collègues français, les archivistes anglo-saxons vont se lancer dans un extraordinaire travail de dépouillement en microfilmant chaque document. L’objectif est double: réaliser un projet scientifique d’histoire; s’assurer le contrôle

bénéficié dans un premier temps de la compréhension de la France (peut-être dans le respect de l'engagement au maintien du secret du général Gamelin) et du Royaume-Uni. Winston Churchill bataillait de son côté pour censurer les documents allemands attestant la collaboration du duc de Windsor, le frère du roi, avec les nazis. Les diplomates américains, et leurs relais à l'OTAN, n'étaient pas non plus insensibles aux inquiétudes suisses. Les chercheurs chargés du projet de publication opposèrent toutefois un refus catégorique à cette intervention politique. Le compromis qui fut trouvé était le report de la publication de cinq ans. Au lieu de 1956, le volume contenant les documents «suisses» paru au printemps 1961.

“

MIEUX VAUT
NE PAS OBLIGER
LE GÉNÉRAL
À MENTIR, ÉVENTUELLEMENT

MAX PETITPIERRE, CHEF DU DÉPARTEMENT POLITIQUE, EN 1946

Un épisode révélateur de ce bras de fer fait l'objet d'un rapport confidentiel du Département d'Etat américain daté du 24 juillet 1956 à la suite d'une discussion avec les Français, soutenant la position suisse. Selon l'ambassadeur des Etats-Unis à Berne, «le conseiller [fédéral chargé] du Département fédéral des affaires politiques a clairement indiqué que la divulgation de cette information rendrait extrêmement difficile pour son gouvernement de prendre des dispositions similaires au cas où la Suisse se trouverait à nouveau sous la menace immédiate d'une invasion».

L'«affaire Wille»

«C'est la perle de la neutralité suisse!» sourit Sacha Zala. «L'argumentation du conseiller fédéral Petitpierre – avertissement à peine voilé aux Alliés occidentaux –, qui expliqua que la révélation de la coopération militaire franco-suisse instituée par le général Guisan mettrait la Suisse dans l'impossibilité d'agir de la même façon dans une nouvelle guerre (en clair: pas de coopération avec l'OTAN en cas d'agression soviétique), cette argumentation fut bien reçue par les Alliés occidentaux et constitua une raison suffisante, dans le monde bipolaire de la Guerre froide, pour accepter le désir de discrétion exprimé par la Suisse», écrit à ce propos le directeur de Dodis.

Lors de la publication de ces archives, en 1961, il se produisit quelque chose d'inattendu. L'opinion publique ignore complètement les documents incriminant le général Guisan et la polémique se focalisa uniquement sur une lettre de l'ancien ambassadeur d'Allemagne à Berne qui semblait attester la volonté de trahison du commandant de corps Ulrich Wille dans une démarche pourtant en lien avec ces mêmes documents.

Ce qui aurait pu être l'«affaire Guisan» se transforma ainsi en «affaire Wille», avec le concours unanime des médias, de gauche comme de droite. «Ce fut un coup de génie marketing du Conseil fédéral», estime Sacha Zala. Cela atteste en creux de l'aura de Guisan, alors intouchable. Au-delà de l'honneur du général, c'est toutefois d'abord une certaine conception de la neutralité que l'on tente de préserver. En 1963, le film *La Grande Evasion* avec Steve McQueen sort en salles. Les évadés (alliés) tentent de rejoindre la Suisse, représentée par un paysage alpin, synonyme de liberté, de paix et de sécurité. Hollywood valide le mythe. Il faudra attendre encore une décennie pour que l'histoire de la neutralité soit enfin autorisée. ■

Demain: Neutre? Neutre! Neutre...

du récit de la diplomatie nazie. La publication des 75 volumes des *Documents on German Foreign Policy* (1918-1945) sera achevée en 1995.

Le vendredi 7 novembre 1952, à 11h15, Max Petitpierre décroche son téléphone. Au bout du fil, William Rappard, désormais professeur de l'Institut universitaire de hautes études internationales de Genève, l'informe d'une conversation avec un collègue français à propos de «documents trouvés dans les archives allemandes à Londres». Rappard prévient Petitpierre que «plusieurs personnalités [suisses] passeraient un mauvais quart d'heure». Au premier rang, apparaît le nom du général Guisan en raison de ses «relations avec le Commandement militaire français».

Contrôler l'histoire

Le Conseil fédéral, le responsable des archives fédérales et d'autres relais diplomatiques dans les capitales concernées vont dès lors se lancer dans une course pour tenter de dissuader les Alliés de publier ces documents au nom de la sécurité de la Suisse, en particulier ceux concernant Guisan et l'«affaire de La Charité-sur-Loire». Cette histoire a été racontée par Sacha Zala, l'actuel directeur du centre de recherche Documents diplomatiques suisses (Dodis), dans un dossier des Archives fédérales paru en 1998 intitulé «Histoire entravée». Elle fera l'objet de sa thèse de doctorat publiée en 2001. «Mon sujet n'était pas la coopération de Guisan avec les Français, mais la façon dont les Etats cherchent à contrôler l'histoire, explique le directeur. Lorsque j'étais chercheur aux Etats-Unis, au début des années 1990, je suis tombé sur les documents qui attestaient la façon dont la Suisse avait tenté de manière illégale de faire bloquer la publication de documents allemands la concernant.»

Ces nouvelles intrigues destinées à dissimuler la «manœuvre H» ont